



Centre national
de la musique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Lundi 13 mai 2024

Le Centre national de la musique annonce la nomination de sa directrice du soutien aux artistes, aux entreprises et aux projets et de son directeur des études et de la prospective.

Après avoir fait évoluer l'organisation de la direction des études et de la prospective (DEP) à l'automne et de la direction du soutien aux artistes aux entreprises et aux projets (DSAEP) en début d'année, le Centre national de la musique complète son comité de direction.

Mary Vercauteren, directrice du soutien aux artistes, aux entreprises et aux projets

Sous l'autorité de Romain Laleix, directeur général délégué, Mary Vercauteren occupe les fonctions de Directrice du soutien aux artistes aux entreprises et aux projets depuis le 2 mai 2024.

Dans le cadre de ses missions, elle aura notamment la responsabilité de préparer la réforme du schéma d'intervention de l'établissement, dans le respect de ses orientations stratégiques et au service de la diversité et du rayonnement du secteur musical et des variétés.

Mary Vercauteren poursuit ainsi un riche parcours dédié au soutien des professionnelles et professionnels de la musique et des variétés. Elle a notamment travaillé au sein du **Fonds pour la création musicale (FCM)** de 2002 à 2008, où elle a administré les dispositifs d'aide destinés aux acteurs et actrices de la production phonographique et de l'édition. Par la suite, au sein du **Centre national des variétés de la chanson et du jazz (CNV)**, elle a géré, de 2008 à 2019, les programmes d'accompagnement destinés aux producteurs et productrices de spectacle vivant et aux festivals. Elle était depuis la création du CNM directrice adjointe de la DSAEP, en charge du soutien aux entreprises et de la plupart des fonds de sauvegarde et de relance.

Mary Vercauteren est titulaire d'un DESS en direction de projets culturels obtenu à la Sorbonne en 1999 ainsi que d'un Master of Art Studies à l'université du Connecticut aux Etats-Unis (U-Conn).

Son engagement, sa connaissance de la réalité des professionnelles et professionnels et son expertise des enjeux de la politique publique culturelle seront des atouts précieux pour l'établissement.

Théophile Mégali, directeur des études et de la prospective

Sous l'autorité du Romain Laleix, directeur général délégué, Théophile Mégali prendra les fonctions de Directeur des études et de la prospective à compter du 5 juin 2024. Passionné par la recherche sur les industries culturelles et créatives, il dispose d'une solide expertise dans l'analyse socio-économique de ce secteur. Son expérience dans la mise en œuvre d'études quantitatives et qualitatives utilisant des méthodologies innovantes, sera pleinement mobilisée à la direction des études et de la prospective du CNM. Il aura particulièrement à cœur de dresser des ponts entre les univers institutionnels, professionnels et académiques, au service de la filière musicale.

Théophile Mégali a commencé sa carrière en 2015 par une première expérience en affaires publiques, puis a été jeune chercheur (doctorant CIFRE) au sein d'**Orange Labs** avant d'intégrer l'**Arcom** en 2019, où il occupait jusqu'à présent le poste de chef adjoint du département "Science des données, numérique et concurrence". Dans ce cadre, il a piloté des études économiques pour le secteur audiovisuel et contribué au rapprochement de l'Arcom avec le monde académique, notamment via l'organisation des Journées d'Etudes de l'Arcom.

Théophile Mégali est docteur en sciences de gestion de l'Université Paris-Dauphine, diplômé de l'IEP de Strasbourg et de la Freie Universität Berlin. Il est également chercheur associé à la Chaire Gouvernance et Régulation de Paris-Dauphine et enseignant en Master 2 sur l'économie numérique et la publicité.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS :

Centre national de la musique

Nathalie LEDUC
E : presse@cnm.fr
T : 01 83 75 26 84

OPUS 64

Valérie SAMUEL
E : v.samuel@opus64.com
T : 01 40 26 77 94